



Article 49 : « Les substituts osseux de Biomatlante »

## Les substituts osseux de Biomatlante

L'invention est géniale et laisse parfois : des substituts osseux synthétiques reconnus par l'organisme qui se fondent peu à peu dans le corps et permettent aux os de se régénérer. Cette découverte, fruit des travaux de deux équipes de recherche, l'une basée à New York, l'autre à Nantes, fait les beaux jours d'une entreprise nantaise, Biomatlante, établie à Vigneux-de Bretagne. Une entreprise aujourd'hui mature, qui compte près de cinquante salariés et exporte ses produits dans le monde entier.

L'aventure a commencé dans les années 1980 avec la mise au point et le développement par Guy Daculsi, directeur de recherches à l'Inserm2, de ce substitut osseux dans son laboratoire nantais. Il s'agit de la synthèse de deux composants naturels de l'os, qui se présente pour le profane sous la forme d'un calcaire poreux. Un genre de craie qui a la propriété d'autoriser la vascularisation des tissus. Épaulée par le CHU, cette aventure s'est poursuivie en 1995 par la création de Biomatlante dont l'épouse du chercheur, Chantal Gobin, a pris les rênes, Guy Daculsi, restant attaché à ses travaux de recherche au sein de l'Inserm de Nantes.

Le produit s'est peu à peu imposé dans trois domaines : l'orthopédie, la fusion des vertèbres et la chirurgie dentaire, en France et à l'étranger. L'entreprise s'est progressivement développée et a quitté le giron du CHU en 1998 pour s'installer à Vigneux-de-Bretagne, conservant la maîtrise totale du processus de conception et de fabrication de ses produits. En 2005 les locaux sont passés de 200 à 800 m<sup>2</sup> pour satisfaire une demande croissante. « Aujourd'hui nous réalisons 80 % de notre chiffre d'affaires à l'international » explique Claire Daculsi, la fille des fondateurs, qui a rejoint récemment l'entreprise, « sachant que l'obtention des agréments est très longue à obtenir ». Un nouveau produit, injectable, est d'ailleurs en cours d'agrément. Parce que l'aventure se poursuit, notamment avec l'Inserm dans le cadre de projets européens. Biomatlante, qui commercialise ses produits avec l'aide de grands distributeurs, consacre chaque année 20 % de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement.

